

Bulletin municipal 2017



Actus

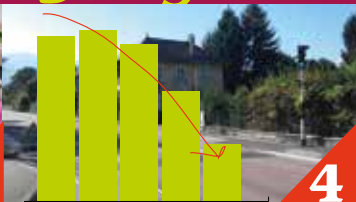
Budget

Travaux

Événements



3



4



6



10

Manifestations

Économie

Vie Associative

infos



12



14



20



25

L'équipe municipale a le souci constant de vous tenir informés, notamment par l'intermédiaire de son site internet dans lequel vous pouvez nous écrire à la rubrique «Contact» et de ce bulletin municipal.

2016

Les travaux de la mairie viennent de se terminer. Depuis le mois de septembre les nouveaux locaux situés au rez-de-chaussée sont utilisés et le deuxième étage comprenant deux salles, les archives et un appartement, sera bientôt disponible. L'appartement de type 3 sera mis en location à partir de février. L'inauguration de notre nouvelle mairie aura lieu au cours du premier trimestre 2017.

La traversée du hameau de la Gare a été sécurisée par la pose de feux tricolores (voir article page 7). Nous souhaitons que le carrefour des Quatre Chemins, dont une voie mène à Alpespace, soit également sécurisé par un rond point. La décision appartient principalement au département que je ne manquerai pas de solliciter à nouveau.

2017

La réhabilitation de la station d'épuration, située au bas de la rue Pichat, va débiter au cours de ce semestre.

Nous allons également lancer une étude sur la salle polyvalente en vue d'améliorer sa performance énergétique et revoir son utilisation en se rapprochant des attentes des usagers.

D'autres projets de sécurité, comme l'amélioration du carrefour sur la RD 204: Vers le Bois-Grange Maréchal et le déplacement de l'arrêt de bus de La Croisette, sont en attente car les terrains, privés, restent à acquérir par la mairie et il n'est pas toujours aisé d'obtenir l'accord des propriétaires.

Tous ces projets peuvent voir le jour grâce au travail de toute l'équipe municipale mais aussi des employés municipaux que je remercie. C'est la qualité de vie dans notre commune qui en bénéficie.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2013, a été annulé par une décision de justice en mars 2016, remettant ainsi en vigueur le Plan d'Occupation des Sols (POS) précédent de 1992, obsolète et grand consommateur d'espaces agricoles. Nous avons approuvé un nouveau PLU en juillet 2016 qui tient compte des remarques critiques du tribunal administratif. Cette délibération a malheureusement été encore une fois attaquée. Cette incertitude sur les documents d'urbanisme nuit grandement au développement harmonieux de notre commune. Le projet d'extension du parc Alpespace, bloqué par l'annulation, a pu être finalisé, ce qui permet de poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises.

“ Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, pour votre famille et tous vos proches. ”

L'attractivité de notre territoire est forte et se reflète bien dans la progression du parc d'activités d'Alpespace dont le développement est dû aussi à la volonté des élus du syndicat mixte. Ce syndicat, arrivé au terme de son mandat, sera dissout fin 2016 et au 1er janvier 2017, la communauté de communes Cœur de Savoie reprend la compétence économique. La commune de Ste-Hélène du Lac, étant une des deux communes d'implantation du parc d'activités d'Alpespace, doit néanmoins rester associée à son fonctionnement et à son développement.

La première phase de travaux sur le cheminement du tour du lac effectué par la communauté de communes est terminée. Ce sentier connaît un grand succès auprès du public. La deuxième phase devrait finaliser le tour complet en respectant le site naturel et sauvage du lac et de son marais.

Avec la loi NOTRe, la communauté de communes Cœur de Savoie prend de nouvelles compétences :

- économique en 2017, avec toutes les zones d'activités du territoire de Cœur de Savoie
- eau et assainissement en 2020
- urbanisme en mars 2017, si une majorité de communes y est favorable.

S'agissant de cette dernière compétence, je pense que la création d'un

PLUi (PLU intercommunal) est un long et coûteux travail, avec une incertitude juridique. Notre jeune intercommunalité a absorbé beaucoup de nouvelles compétences. Il me paraît nécessaire d'effectuer une pause dans ces prises de responsabilités, d'affiner le projet intercommunal, avant d'envisager avec l'assentiment des communes, un document d'urbanisme intercommunal qui aura du sens.

Je termine ces mots en ayant une pensée pour toutes les victimes du terrorisme, pour leurs familles qui ont vécu ces moments douloureux. J'invite chacun de vous à rester vigilant face à ces attaques sans toutefois changer son mode de vie.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, pour votre famille et tous vos proches. J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin qui vous informe sur la vie de notre commune.

Sylvie Schneider

Maire de Sainte-Hélène du Lac

Vœux de la commune

Vendredi 15 janvier 2016, Mme le Maire, en présence du conseil municipal au complet, a présenté ses vœux aux habitants de la commune. Ce fut l'occasion pour elle de rappeler les faits marquants de l'année 2015 et brosser à grands traits les perspectives pour 2016 (cf édito du bulletin de 2016).

Cette manifestation empreinte de gravité, eu égard aux effroyables attentats de Paris, en novembre 2015, s'est néanmoins terminée dans la convivialité et l'optimisme autour d'un sympathique pot de l'amitié.



15 JANVIER 2016

Œufs de Paques

Lundi 28 avril 2016, c'est sous un ciel chargé qu'a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité. Une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont attendu le feu vert donné par Madame le Maire pour se précipiter à la recherche des œufs déposés par les cloches lors de leur retour de Rome. Au final, dans un esprit d'équité, le produit de cette chasse a été rassemblé et redistribué à part égale à chacun des enfants ayant participé.



28 AVRIL 2016



21 OCTOBRE 2016

Nouveaux arrivants

Vendredi 21 octobre, les nouvelles familles arrivées en cours d'année à Ste-Hélène du Lac ont été conviées par la mairie afin de faire connaissance.

M^{me} le Maire les a accueillis et leur a présenté notre commune. Les associations de la commune, également conviées, ont pu se présenter, notamment : Lac'Anim, Les Fous du Lac, Pour les Mômes, Coccinelle et graine d'ortie, l'ADA et l'amicale des Pêcheurs. Un verre de l'amitié, servi par les élus, a conclu cette soirée.

SAMEDI 5 MARS



GRAND nettoyage

Samedi 5 mars, associations et habitants étaient conviés au nettoyage annuel de la commune. Malgré le mauvais temps, une soixantaine de personnes ont participé. Parcourant les différents hameaux, elles ont rassemblé 3m3 de déchets abandonnés. C'est nettement inférieur à la précédente campagne, ce qui est très encourageant ! Ce nettoyage annuel a été lancé il y a 10 ans par les chasseurs, rejoints ensuite par les pêcheurs. Depuis plusieurs années, le cercle des participants s'est élargi aux autres associations et aux habitants, avec le soutien logistique de la municipalité.



Données socio-démographiques

POPULATION LÉGALE

756
habitants

NOMBRE DE FOYERS FISCAUX

350*

*source : 2014

Budget communal

Les Dépenses

	Réalisé 2016
Dépenses de fonctionnement	
Charges générales	241 067 €
Charges de personnel	380 354 €
Reversement Montmélian (Alpespace)	9 611 €
Contribution syndicats (Ecoles, Sisarc, Asder)	31 926 €
Centre Communale d'Action Sociale	4 367 €
Subvention associations	5 750 €
Reversement budget assainissement	54 205 €
Autres charges gestion courante	34 657 €
Remboursement intérêts des emprunts	20 723 €
Dépenses d'investissement	
Remboursement de la dette	40 057 €
Immobilisations incorporelles (Étude carrefour Vers le Bois)	4 206 €
Immobilisations corporelles*	53 705 €
Immobilisations en cours (Mairie)	144 764 €
TOTAL	1 025 392 €

*diverses aires conteneurs, parking salle polyvalente, borne fontaine, suppression coussin lyonnais

Les tableaux ci-dessous concernent l'exécution du budget 2016

Les Recettes

	Réalisé 2016
Recettes de fonctionnement	
Redevances et locations diverses	72 756 €
Contributions directes et taxes	252 485 €
Compensation de TP versée par CCCDS*	381 091 €
Taxes diverses (pylones, électricité, taxes droit de mutation)	91 217 €
Dotations état et autres collectivités	42 569 €
Produits exceptionnels divers	7 789 €
Revenus des immeubles et terres	9 171 €
Recettes d'investissement	
Reversement TVA	96 562 €
Permis (TLE Alpespace et autres)	13 127 €
Subventions	135 323 €
TOTAL	1 102 090 €

*CCCDs - Communauté de Communes Cœur de Savoie

Budget assainissement

Les Dépenses

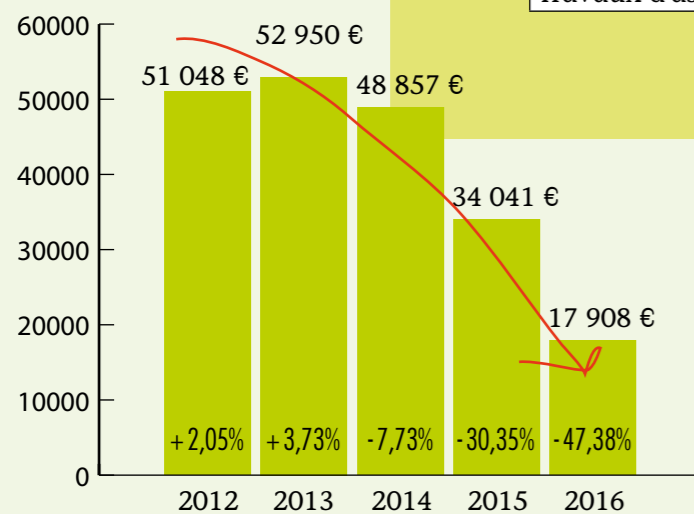
	Réalisé 2016
Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	2 078 €
Remboursement des intérêts des emprunts	21 788 €
Dépenses d'investissement	
Remboursement des emprunts	28 642 €
Travaux d'assainissement	8 198 €
TOTAL	60 706 €

Les Recettes

	Réalisé 2016
Recettes de fonctionnement	
Redevances	44 544 €
Subvention du budget communal	54 205 €
Recettes d'investissement	
Fond de compensation de la TVA	1 329 €
TOTAL	100 078 €

Le budget assainissement est un budget distinct du communal. À terme les dépenses assainissement doivent être couvertes par les recettes assainissement.

Dotation Forfaitaire de l'Etat

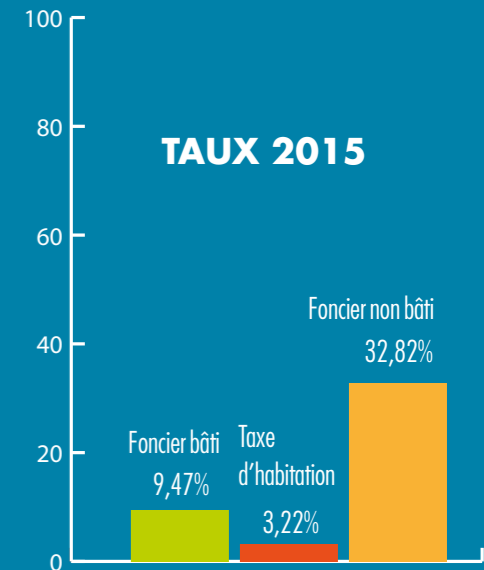


La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a baissé de 33% entre 2013 et 2016, soit 35 042 euros de recettes en moins sur le budget communal.

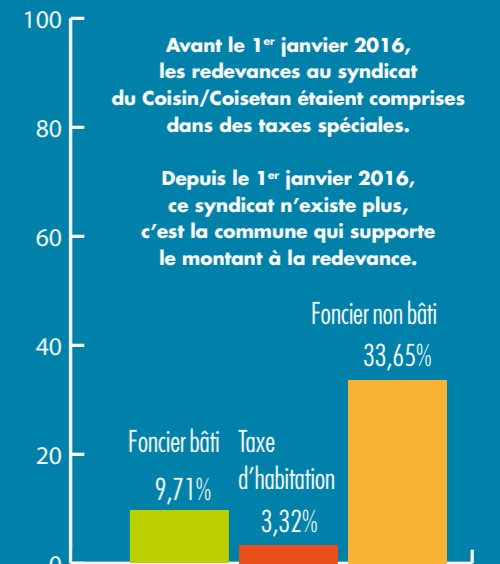


TAXES LOCALES

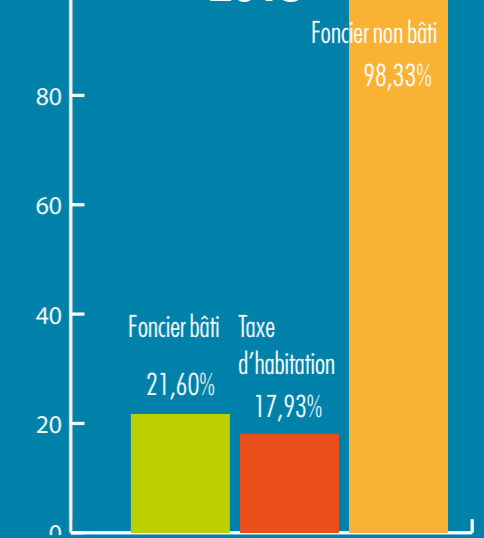
TAUX 2015



TAUX 2016*



MOYENNE DÉPARTEMENTALE 2015*



* source : www.collectivites-locales.gouv.fr (année 2015)

2016



➤ Salle du Conseil



➤ Accueil secrétariat



➤ Bureaux des Élus



➤ Salle d'attente

Travaux	TRAVAUX 2016
	Montant TTC
Cimetières	
Jardin du souvenir au cimetière du Colombier (Marbrerie LAMBERT)	6 525 € €
Ossuaire communal au cimetière du Colombier (Marbrerie Lambert)	3 848 € €
Démolition d'un muret dans cimetière du Colombier (Ent. Franck Bois)	480 € €
Reprise des concessions au cimetière de l'Eglise (Pompes Funèbres Mouche)	10 296 € €
Réfection du mur du cimetière de l'Eglise (Ent. Franck Bois)	12 720 € €
Démolition de massif béton au cimetière de l'Eglise (Ent. Franck Bois)	1980 € €
Feux de la gare + Signalisations	
Mise en sécurité du carrefour de la gare (feux tricolores)	Devis 77 425 € €
Pose panneaux de signalisation : "présence de chevaux" au chef lieu et "stop", "PL 7.5T" au carrefour route de La Gare et route d'Alpespace (Ent. Signature)	4 584 €
Changement des panneaux plan de la commune, nomination école et drapeaux école (Ent. Pic Bois)	1 232 € €
Marquage au sol du parking de la salle polyvalente (Ent. Signature)	2 663 € €
Mairie (en cours) + Ateliers municipaux	
Travaux de réhabilitation de la Mairie (acompte)	731 634 € €
Construction d'un local vestiaire / réfectoire dans le garage communal (Ent. Franck Bois, l'Electricien Chamoyard et les employés communaux)	6 038 € €
Jeux enfants + divers	
Changement des jeux pour enfants (Ent. Proludic)	13 056 € €
Création d'un puit perdu chemin de la Petite Ile (Ent. Guintoli)	5 943 € €
Changement lampadaire accidenté sur la RD à La Gare (assurance) (Ent. Bouygues énergie)	2 040 € €
Scellement de grilles d'eau pluviales au chef-lieu (ENT. Guintoli)	1 198 € €
Entretien et curage de la lagune du Pichat (Ent. Franck Bois)	3 888 € €
Changement de conduite et de vannes AEP à la lagune du Pichat (Ent. Guintoli)	2 750 € €

➤ Projets 2017

- Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées situé au bas de la rue Pichat
- Réfection de la route de la Petite Ile
- Réfection de l'ancienne route Royale
- Réfection du chemin de la Chatelle
- Création d'une cunette route Péguet
- Réfection du chemin de Chantemerle suite aux dégradations faites par les eaux d'orage en juillet 2016
- Mise en sécurité de l'entrée du Pognient côté lagune

PROJETS A L'ETUDE

- Création d'un arrêt de bus rue de la Croisette (négociation foncière en cours)
- Réaménagement du carrefour Vers le Bois - dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) en cours
- Salle polyvalente : diagnostics énergétiques et étude de réhabilitation
- Création d'un parcours santé à proximité du lac
- Réduction de la consommation électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public : diagnostic en cours, remplacement d'ampoules par des leds basse consommation, remplacement des guirlandes de Noël...

Cimetières :

Le conseil municipal lors de la séance du 7 novembre 2016 a décidé de nommer les deux cimetières de la commune, le «Cimetière de l'Eglise» et le «Cimetière du Colombier» (à proximité des locaux techniques). Un nouveau règlement a été approuvé à cette date, il est téléchargeable sur le site de la commune ou consultable en mairie. Celui-ci fixe les conditions d'attribution et d'usage des emplacements, ainsi que les dispositions relatives aux inhumations.

Différents travaux ont été réalisés cette année :

Au Cimetière du Colombier :

- Un emplacement disponible a été transformé en ossuaire communal et caveau d'attente.
- Un jardin du souvenir a été aménagé (espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation).

Au Cimetière de l'Eglise :

- La commune a confié à une société de pompes funèbres la reprise des sépultures en état d'abandon ou en fin de concession. Les restes post-mortem ont été recueillis et ré-inhumés avec toute la décence qui s'impose dans l'ossuaire communal conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Plusieurs tombes dites historiques faisant partie du patrimoine de la commune ont été conservées. Elles ont fait l'objet d'un nettoyage et d'un renforcement lorsque celui-ci s'est avéré nécessaire.
- Le mur d'enceinte, particulièrement dégradé, a été restauré.



Jardin du souvenir et l'Ossuaire



Les jeux pour les enfants



Panneaux de la commune



Signalétique école



Réaménagement des ateliers municipaux



Sécurité dans le village



Aménagement de feux au carrefour de La Gare

Les feux tricolores au carrefour des départementales n° 923 (route du Grésivaudan) et n° 204A (route Adjudant Constant Chêne) ainsi que la voie communale n° 203 (rue de la Gare) sont en service depuis octobre 2016. Ces feux de type « récompense » ont été installés afin de sécuriser le carrefour et de réguler la vitesse sur la route départementale 923.

Le principe de fonctionnement est le suivant :

En l'absence de circulation, les feux véhicules et piétons sont maintenus au rouge. A l'approche d'un véhicule sur la RD 923, sa vitesse est contrôlée par radar 70 mètres en amont du feu. Si la limitation à 50 Km/h est respectée, le feu passe au vert sinon le feu reste au rouge et l'usager doit s'arrêter.

Pour les voies transversales (route Adjudant Constant Chêne et rue de La Gare), le feu passe au vert lorsque le véhicule est détecté par une boucle située dans la chaussée. Les feux piétons passent au vert par un appui du bouton poussoir.

Ce dispositif a été jugé le plus approprié au contexte en vue de régler un problème récurrent d'insécurité, lié à la vitesse excessive des usagers de la RD 923, et à l'insuffisance de visibilité au carrefour. La mise en place d'un plateau ralentisseur a été écartée compte tenu de la gêne que ce dernier aurait occasionnée aux riverains.

La solution retenue permet d'améliorer la sécurité du carrefour et contribue à la réduction générale de la vitesse dans la traversée du hameau. Cependant, restons prudents !



Signalisation de présence de chevaux



Accès réglementé pour les camions



Spectacle TAP

Sainte-Hélène du Lac, samedi 4 juin 2016 à 11 h, la salle polyvalente a accueilli de nombreux parents venus applaudir leurs enfants. Imaginée en mai, lors du Temps d'Activités Périscolaires (TAP), l'histoire «Le jardin de Pierre» a tenu le fil du spectacle.

(En résumé) Pour redonner de jolies couleurs au jardin déserté par les insectes à cause d'un grand chantier voisin, les enfants se sont tous entraînés, enchaînant les épisodes de l'histoire :

- Les dialogues et les chants - Les couleurs du temps, L'eau vive - avec Evelyne...
- Les poupées de chiffon, les bâtons, les acrobates du cirque avec Thomas...
- Les chansons en anglais avec Bernadette...
- La danse avec Rémi...
- Les fleurs, oiseaux, insectes avec Karine et Maryline...

Le final a emporté tous les enfants sur scène pour chanter « On écrit sur les murs ». Un tonnerre d'applaudissements a réjoui tout ce petit monde.



ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Ecole Maternelle Les Mollettes

3 classes : 87 élèves
Enseignants :
Mme BOISSIÈRE – directrice : 29 PS
Mmes PORTAZ et HALLET : 12 PS / 17 MS
Mme GIRAUD : 14 MS / 15 GS
Tél. 04 79 28 90 59

Ecole Élémentaire Laissaud

3 classes : 81 élèves
Enseignants :
Mr GUIGUE : 20 CE2 / 6 CM1
Mme HINSINGER : 28 CM1
Mme THOMAS – directrice : 27 CM2
Tél. 04 79 28 91 05

Ecole Élémentaire Ste-Hélène du Lac

4 classes 102 élèves
Enseignants :
Mme AUBRY – directrice : 12 CP/13 CE1
Mme CESARI : 8 CE1/19 CE2
Mme VISENTIN : 10 CP/15 CE1
Mme MARTIN : 14 GS/11 CP
Tél. 04 79 84 27 64



Bilan année 2015-2016

Récapitulatif des actions/projets/activités de l'école pour l'année 2015-2016 par Mme Patricia AUBRY directrice de l'école primaire de Sainte-Hélène-du-Lac

Le RPI comptait 263 élèves répartis sur les 10 classes du regroupement pédagogique dont 100 à l'école primaire de Sainte-Hélène du Lac.

Les différents projets de l'école :

EPS

1. La participation comme chaque année aux rencontres d'athlétisme et au courseton de Montmélian.
2. Participation de deux classes de l'école (49 élèves) à un cycle poney de 4 demi-journées.
3. Cycle vélo à l'école pour les élèves de CE1 et CE2 de Mmes Cesari et Visentin. Ateliers à l'école suivis d'une sortie dans la plaine grâce aux parents bénévoles agréés.
4. Pour la première fois, mise en place d'un cycle foot à l'école avec l'intervention gracieuse du Football club de Laissaud. (3 séances d'1h15 par classe + un tournoi au stade de Laissaud).
5. Randonnée pédestre autour de St Hélène organisée et encadrée par Lac'Anim le 21/06 pour tous les élèves. C'est l'occasion pour les parents de nous accompagner et c'est également une activité «trans-générationnelle».

Arts & Culture

1. Réservation de spectacles au Coléo à Pontcharra afin de familiariser les élèves de chaque classe avec une salle de spectacle, (grâce à la subvention de la mairie de 200 euros pour notre projet d'école).
2. Sortie au musée des Beaux Arts de Chambéry pour deux classes (exposition « éboulement » de l'artiste Jean-Luc Parant) ayant ensuite permis aux élèves de réaliser leur «éboulement» exposé dans le hall de l'école, (grâce à la subvention de la mairie de 350 euros).
3. Représentation de l'association Galas le 16/06 à la salle polyvalente de Les Mollettes pour tous les élèves.
4. La classe des CE1-CE2 est allée une journée au musée de l'Ours d'Entremont-le-Vieux (projet histoire/culture/art).
5. L'auteur de littérature jeunesse, Clotilde Perrin est venue travailler avec les élèves de deux classes de l'école.

Sciences

1. Aboutissement de notre projet de mare pédagogique pour laquelle nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle de la mairie d'un montant de 350 euros. La FRAPNA est intervenue dans toutes les classes, qui ont à tour de rôle travaillé à la mise en route de la mare : aménagement des abords, plantations aquatiques et observation d'un milieu proche (le lac de St Hélène).
2. Les classes de GS-CP et CP-CE1 de Mmes Martin et Aubry sont allés au Domaine Reinach à la Motte Servolex pour travailler en ateliers sur le thème «de la graine à la plante».
3. Dans le cadre du développement durable, le SIBRECSA est intervenu à l'école pour sensibiliser les élèves au tri. Et à l'issue de cette intervention un container de tri pour le papier de l'école a été installé. Les élèves y vident 1 fois par semaine tous les déchets papier de leurs classes.
4. Grâce au four acheté par la mairie, la classe de GS-CP a pu confectionner des crêpes et les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 des galettes des rois.

Intervenants et remerciements

1. Mme Cesari accueille dans sa classe depuis plusieurs années des élèves stagiaires Professeurs des Ecoles de l'ESPE.
2. Mme Evelyne Champiot-Bayard a offert 50 bulbes plantés avec les élèves pour les sensibiliser au respect de leur espace de vie.
3. Evelyne est également venue travailler avec les CE1-CE2 sur un projet de zonage de jeux dans la cour de récréation et a réalisé les tracés à la peinture (merci à la mairie qui a fourni la peinture) : marelles, quadrillages...
4. Les pompiers de Montmélian sont intervenus lors d'un exercice d'évacuation incendie qui s'est prolongé par des ateliers pour les élèves (visite d'un véhicule de secours, utilisation de la lance à incendie...).
5. Les intervenants de l'association Lire et Faire lire continuent d'intervenir à l'école le lundi et le mardi soir en proposant des lectures offertes à de petits groupes d'enfants.

23 JANVIER 2016



Repas des Anciens

Samedi 23 janvier : comme chaque année, le repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a rassemblé quatre-vingt-dix habitants.

Ce moment convivial est très apprécié par les aînés. Après l'apéritif et le repas, l'après-midi s'est poursuivi sur la piste pour les amateurs de danse.

Aux personnes de soixante-quinze ans et plus, le CCAS distribue en décembre un colis puis invite, à un repas en janvier, tous les séniors dès soixante-deux ans.



2 FÉVRIER 2016



Le vieux tilleul de la mairie

Le rapport de l'expertise demandée par la municipalité pour vérifier l'état du tilleul a été sans ambiguïté : l'arbre doit être abattu par mesure de précaution.

Le 2 février 2016, dans un ballet de cordes, de mousquetons et de tronçonneuses, des bûcherons professionnels ont coupé de haut en bas les énormes branches, broyées sur place et qui serviront de paillage pour les massifs de la commune. A mi-hauteur, le tronc était creux sur plus d'un mètre. En outre, diverses ferrailles s'y étaient incrustées au fil du temps, ce que la chaîne de tronçonneuse n'a pas apprécié ! Aucun ébéniste ou scieur ne s'est montré intéressé par la bille entreposée sur le trottoir, celle-ci étant jugée trop large (plus de 1,10 m) ou trop malade (cernes noirs). Mi-avril, les employés communaux l'ont débitée en morceaux.

Quant à son âge, 110 cernes ont été comptés, soit une plantation vers 1906, ce qui correspondrait aux photos de cette époque (voir carte postale).



5 MARS 2016



Le jeune tilleul

Lorsqu'on abat un arbre, il faut en replanter un...

Les intervenants Temps Activités Périscolaires (TAP) ont fait décorer, par les enfants, des rondins coupés dans une branche du vieux tilleul abattu.

Ce matin éco-citoyen du 5 mars 2016, regroupés en atelier, les enfants ont écrit des messages sur les rondins et choisi des poésies.

En présence de tous les participants, un jeune tilleul a été planté dans le pré au cerisier de la mairie et les enfants ont pu accrocher les messages aux jeunes branches et lire leurs poèmes.

*Cette petite enfant croyait
- Quand elle chantait toute seule
Dans le fond du jardin -
Que personne ne l'écouterait !
Mais elle oubliait le tilleul
A qui le vent prêtait
Sa longue flûte verte
Le tilleul qui se croyait seul
Lui aussi au cœur de l'été.
Et les étoiles, sur le bord
Bleu du ciel, se penchaient si fort
Pour mieux les écouter
Qu'on les voyait tomber
Toutes luisantes par milliers.*

Maurice CAREME



14 JUILLET 2016



Un champ magnifique

Cet été, vous avez certainement été nombreux à admirer ce champ fleuri au bord de la route des Quatre Chemins...

Deux jeunes agriculteurs de la commune ont choisi d'adhérer à l'action menée en partenariat entre la Chambre d'Agriculture et les Apiculteurs de Savoie.

Ainsi, après la moisson du blé, ils ont mis en terre un mélange de semences, pour culture intercalaire, afin d'apporter des nutriments naturels au sol, de ne pas laisser la terre à nu et d'enrichir l'environnement en offrant des plantes mellifères.

Dans ces semences non enrobées et non traitées, on trouve de la Moutarde blanche Bardena, du Trèfle incarnat et Trèfle d'Alexandrie, du Tournesol Peredovick et du Radis chinois structurator.

Avant la grenaison, les plantes ont été broyées sur place. Le trèfle va repousser les mois suivants et au printemps la terre sera labourée, enrichie par cet engrais vert, prête pour une nouvelle plantation.

Ce champ fleuri n'a pas été qu'un régal pour les yeux : abeilles, papillons et autres insectes l'ont butiné avec plaisir tout l'été !...

Ce fleurissement est l'œuvre de Franck et Jérôme DONZEL, merci à tous les deux pour cette belle initiative qui va dans le sens de la sauvegarde de l'environnement. Nous les encourageons à poursuivre dans cette direction.



Carte postale écrite en 1912





La journée éco-citoyenne : une belle journée !

Le 11 juin 2016 après-midi, une animation sur le développement durable, organisée par la Mairie, a rassemblé plus d'une centaine de personnes dont de nombreux enfants.

Les associations de la commune à vocation environnementale (Coccinelle et graine d'ortie, La Chasse, La Pêche), ainsi que Sucre Salé, Terre Solidaire, Fibr'ethik, ASDER, Espace Paysan, ont pu dispenser sans réserve leurs conseils et informations aux visiteurs dans l'espace de la salle polyvalente.

Les enfants, à travers un atelier créatif « Je protège la nature, je vis avec elle et m'en inspire », ont pu s'exercer à la fabrication de structures végétales à l'aide de matériaux naturels : bambous, argile, branches, roseaux, etc.

Chaque visiteur était invité à la chasse à la photo la plus originale des bords du lac. À l'issue de ce concours, le jury formé du public a voté pour les 10 photos qui sont publiées sur le site de Sainte-Hélène du Lac.

À proximité du lac, la Fédération Rhône Alpes Protection Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels ont expliqué la vie aquatique, la faune et la flore. Un atelier d'observation de l'eau, par examen à la loupe, a permis de mieux comprendre la richesse de sa composition.

L'association « La Pêche » a permis à un large public d'enfants de s'initier à cette activité et de découvrir les différentes espèces du lac, de quoi repartir avec des rêves de prises énormes plein la tête. Gageons que parmi eux de grands pêcheurs émergeront dans les années futures !

Sur le parking du marais le visiteur pouvait s'initier aux nouvelles technologies de déplacement à énergie propre. L'association « Ecomobilité » et le concessionnaire NISSAN ont mis respectivement à disposition des vélos à assistance électrique et la voiture électrique LEAF. Cette dernière a permis de faire apprécier ses performances, sa consommation et son silence. Par ailleurs, les cyclistes ont pu bénéficier des conseils et astuces pour l'entretien des vélos de l'association « Vélobricolade ».

Enfin un grand merci à dame Météo pour le temps clément de cette journée !



La lutte contre l'Ambroisie



Concours photo



Concours photo



Stand Chasseurs



Concours photo



Exposition



Concours photo



Concours photo



Concours photo



Synthèse activité 2016



L'année 2016 a été marquée, comme chaque année, par de nouvelles implantations, mais aussi par un important travail de promotion immobilière qui se matérialisera en 2017. Le renforcement des services et les nouveaux projets mis en place permettent encore d'améliorer l'attractivité d'Alpespace.

Au niveau des nouvelles implantations, l'année 2016 a vu la société 'ACS' d'Arbin prendre possession de son nouveau bâtiment. Cette société, travaillant dans le secteur de la connectique pour l'industrie automobile, qui emploie 43 salariés au siège (et 80 dans une unité de production en Tunisie), s'est installée dans un bâtiment de 3 000m² voie Aristide Bergès. Ce nouveau bâtiment répond pleinement aux besoins de l'entreprise et de ses donneurs d'ordres et devrait permettre à cette société de disposer de conditions idéales pour poursuivre son développement.

Le Syndicat mixte a porté, en 2015, l'opération de locaux mixtes (bureaux + ateliers / stockage) «ActiSpace Edison». Après l'installation des sociétés 'Sysoco Montagne' et 'Tereo' cette même année, les sociétés 'Hydrogéotechniques' et 'IMG' se sont installées dans le bâtiment B de l'opération (local de 500 m²) en juin 2016. Un lot de 250 m² reste encore disponible en acquisition dans cette opération.

L'opération « Activ'Alp », portée par un opérateur privé, a aussi vu arriver ses premiers locataires.

La société 'Savoie Plast', venant de Challes-les-Eaux, s'est installée cette année dans ses nouveaux locaux de 600 m². Cette implantation n'est qu'une étape dans le développement de l'entreprise, car il est prévu qu'elle acquière le second bâtiment de cette opération immobilière en début d'année prochaine.

Le soutien à la création d'entreprises, par le biais de la pépinière d'entreprises IdeAlpes, continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises

et d'emplois pour le territoire. À fin 2016, le taux de remplissage du bâtiment est de 91 %. Actuellement, 12 entreprises sont hébergées dans le bâtiment représentant 27 emplois. Depuis sa création en 2012, la pépinière d'entreprises a accueilli 28 entreprises, soit la création de 65 emplois. 95 % des entreprises ayant passé leurs 3 premières années sont toujours en activités et 53 % d'entre elles restent sur le territoire (Alpespace ou CCCDS) en sortie de pépinière.

Enfin, le positionnement « montagne et activités de pleine nature » s'est encore renforcé cette année avec l'installation de la société Assos France, spécialiste de l'équipement haut de gamme pour les cyclistes, qui dispose d'un showroom permanent sur le Parc d'activités.

16 entreprises ont rejoint le Parc d'activités où se sont créées sur l'année 2016 au sein d'Alpespace pour près de 100 salariés

Ce qui porte le nombre total d'entreprises de 168 générant près de 2100 salariés.



Les projets immobiliers élaborés cette année sont également nombreux.

La société CLD, originaire de la Savoie, gestionnaire de sites internet de e-commerce et spécialiste de préparation de commandes et expéditions, est en train de construire son nouveau bâtiment avenue Christophe Colomb. Ce bâtiment de 1 800 m², va permettre à cette société d'envisager de nouvelles opportunités de développement. En effet, ce bâtiment doit permettre à la société de disposer d'espaces de stockage plus importants, mais aussi de bureaux plus vastes permettant d'accueillir de nouveaux collaborateurs spécialistes du web. Il est à noter qu'à l'occasion de la réalisation de ce projet d'implantation, le bouclage de la voie Émilie du Châtelet et de l'avenue Christophe Colomb a été réalisé.

L'année 2016 a également vu la réalisation d'un bâtiment industriel de 3000 m², voie Aristide Bergès, pour la société ACS sur un terrain de 8700 m².

Cette société implantée à Arbin est spécialisée dans la fabrication de connecteurs pour le secteur de l'automobile principalement. Elle emploie 43 personnes (bureau d'études, découpe et injection) au siège de l'entreprise en France et près de 80 personnes sur un site en Tunisie (assemblage de pièces). Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros en constante progression.

Le pôle tertiaire d'Alpespace, regroupé au sein du Centre de vie, à proximité de la Pyramide, connaît également une forte demande.

Ainsi, dans le cadre du programme « BuroSpace de Vinci », 2 bâtiments, sur un total de 5 qui le composent, ont été commercialisés cette année et seront construits en 2017. Le bâtiment Uranus, porté par le Syndicat mixte, est un bâtiment de 1 600 m². Il accueillera 6 preneurs et un centre d'affaires et de coworking de plus de 300 m² en rez-de-chaussée, afin de proposer des espaces de travail toujours plus souples et modulables. Le bâtiment Éris sera porté par le promoteur 'Les Constructeurs Réunis'.

Cet opérateur a été sélectionné, suite à une consultation lancée cette année, pour la construction de ce bâtiment de 1 800 m².

Dans le cadre des services offerts aux entreprises et à leurs salariés, le Syndicat mixte s'est enrichi de nouveautés.

La seconde tranche de travaux, aboutissant au bouclage du réseau de fibres optiques, a été finalisée en début d'année. Ainsi, l'ensemble des bâtiments du Parc d'activités est maintenant relié au central optique présent à La Pyramide et chacun peut bénéficier d'une connexion très haut débit par fibre optique pour un coût très abordable. Initialement, un seul fournisseur d'accès 'Alliance Réseaux' étant présent pour opérer le réseau de la collectivité, mais 2 nouvelles conventions de mise à disposition du réseau viennent d'être signées cette année avec de nouveaux opérateurs 'Via Numerica' et 'Lasotel', permettant d'élargir l'offre de services à destination des entreprises du Parc d'activités.

La mise en place de cette nouvelle technologie a également permis au Parc de s'équiper en vidéoprotection. En effet, suite à la demande des services de la gendarmerie, le Syndicat mixte a équipé les 4 entrées/sorties d'Alpespace de caméras à reconnaissance de plaques d'immatriculation. Ceci a tout d'abord un rôle dissuasif, et permet aux gendarmes de visionner les enregistrements au besoin.

Par ailleurs, la société 'Patiprestige', spécialiste de la pâtisserie industrielle fraîche, installée sur Alpespace depuis 2010 a été rachetée par le groupe Hafner.

Cette société, dont le siège se trouve dans la Loire (Saint Galmier), spécialisée dans la production de « fonds de tartes prêts à garnir », vient renforcer le positionnement de la société savoyarde. En effet, le redéploiement des activités existantes et le développement de futurs nouveaux produits (dont les surgelés) ont déjà permis une quarantaine d'embauches faisant progresser l'effectif de 100 à 140 personnes. Afin d'accompagner la croissance de l'activité, une extension du bâtiment est actée, ainsi qu'une amélioration des équipements en matière d'assainissement et de protection incendie. La société va également évoluer dans sa communication avec un changement de nom, 'Patiprestige' devenant 'Hafner Savoie'.





Une seconde crèche, gérée par 'Les Petits Chaperons Rouges', a ouvert en novembre dans des locaux de plus de 200 m² à l'entrée d'Alpespace. Elle vient compléter l'offre de garde d'enfants déjà existante depuis 2011 sur le Parc d'activités. En effet, la Communauté de Communes du Pays de de Montmélian puis Cœur de Savoie avait déjà fait le choix d'installer la crèche « La Petite Étoile » sur le site. Cette crèche publique a vocation à accueillir les enfants des habitants du territoire. Face au succès rencontré, la crèche « Les Petits Chaperons Rouges » vient compléter l'offre de services en s'adressant à l'ensemble des salariés du Parc (offre privée avec cofinancement employeur).

Dans une démarche de développement durable, le Syndicat mixte a également fait le choix de proposer 2 Points d'Apports Volontaires, afin d'optimiser la gestion des déchets. Le premier a été installé sur le parking face à la Pyramide (conteneurs enterrés) et le second à la pépinière d'entreprises IdeAlpes (conteneurs aériens). Ces points de collecte permettent de trier le papier/carton, le verre et les emballages.

2016 voit aussi la fin du Syndicat mixte, mais des projets de développement ambitieux pour le futur d'Alpespace.

Depuis 2006, Alpespace est géré par un Syndicat mixte composé de la 'Communauté de communes Cœur de Savoie' (CC 'Pays de Montmélian' avant 2014) et par le 'Département de la Savoie'. Ce Syndicat mixte, d'une durée de vie de 10 ans, avait déjà été prolongé d'une année en 2016. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) excluant les Départements du champ de la compétence économique, le Conseil départemental de Savoie ne peut plus intervenir aux côtés de la Communauté de communes dans la gestion du Parc au-delà du 31 décembre 2016. Alpespace sera donc, dès janvier prochain, géré exclusivement par la 'Communauté de communes Cœur de Savoie'.

La première évolution marquante sera l'ouverture de la Zone d'Aménagement Concerté n°2 en début d'année 2017 qui permettra d'accueillir sur 20 ha supplémentaires de nouvelles entreprises. En effet, les procédures de création de la nouvelle ZAC, aboutissant à l'extension du Parc d'activités, arrivent à leur terme.

Afin d'accompagner le développement du Parc d'activités, un important projet de redéploiement des prestations proposées sera mis en place ; la création d'un pôle multiservice sur « l'Espace Lac » est en cours d'étude.

La société 'Star Découpe' basée à La Ravoire a déposé, en fin d'année, un permis de construire pour la création de son nouveau bâtiment industriel. Implanté voie Aristide Bergès, ce bâtiment de 1 700 m² (dont 1 500 m² d'ateliers de production) va venir renforcer le pôle 'industrie et travail des métaux' du Parc d'activités et apportera un nouveau savoir-faire complémentaire à l'existant.

Le secteur industriel étant la priorité du Parc d'activités, et face à des demandes de locaux de petite taille, le Syndicat mixte a été l'instigateur d'un nouveau programme immobilier d'ateliers de production, baptisé « ActiSpace Copernic ».

Ce programme de 4 700 m² de bâtiments d'activités permet de proposer, en copropriété, des modules allant de 300 à 900 m² équipés de ponts roulants, nécessaires à certaines activités d'industrie lourde. Un opérateur a été retenu, des prospects déjà identifiés : la livraison des bâtiments à construire est prévue pour fin 2017.



Rédaction : Syndicat Mixte Apespace



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

L'anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale a été célébré en présence de nombreux habitants, des anciens combattants avec les drapeaux de la commune et de la Fnaca. Après le dépôt de la gerbe par M^{me} le maire, de la sonnerie aux morts et de la minute de silence, le groupe « ADA chantant » et la population ont entonné la Marseillaise. La cérémonie s'est terminée par la lecture du message du secrétaire d'état chargé des anciens combattants et de la mémoire.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre 2016, la cérémonie s'est déroulée sous la pluie, mais cela ce qui n'a pas freiné les nombreux habitants présents: adultes et enfants, qui se sont réunis à 11 heures près du monument aux Morts, pour honorer le souvenir de tous les soldats morts pour la France. N'oublions pas ces soldats ont donné leur vie afin que nous gardions notre liberté.



17 DÉCEMBRE

Arbre de Noël

Samedi 17 décembre, 200 enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes des Mollettes pour assister au spectacle offert par les 2 municipalités « La Souris du Père-Noël ». Un goûter leur a été servi et à la fin du spectacle, le personnage tant attendu est enfin arrivé sous les applaudissements.

Les membres des conseils municipaux ont ensuite remis à tous les enfants un très beau livre et un paquet de friandises, en souhaitant à chacun un joyeux Noël. RENDEZ-VOUS a été pris pour Noël 2017.



VENDREDI 11 NOVEMBRE

Remise des prix maisons fleuries

Vendredi 11 novembre à midi, madame le Maire et la commission fleurs (qui a parcouru deux fois la commune en juillet) ont félicité les lauréats et ont remis un prix aux habitants ayant fleuri leur maison cet été. Ce prix comprenait un livre sur les bonnes associations au jardin et un bon d'achat chez le pépiniériste local PIAGET.

Madame le maire les a ensuite remerciés pour leur implication active dans le fleurissement et l'embellissement de la commune. Avec l'achèvement des travaux, les abords de la mairie seront à nouveaux fleuris en 2017.

DÉCEMBRE 2016

Téléthon 2016

Organisée par Les Fous du Lac, avec le concours de l'association des Aînés (ADA), Coccinelle et Graine d'ortie, Lac'anim, la Pêche et le Tennis de table, la manifestation s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Dès 16H30, les moments se sont enchaînés :

- chansons par ADA et des enfants,
- projection d'un film par Gérard,
- balade nocturne par Lac'anim
- repas tartiflette préparés par La Pêche, offrant la bière
- buvette tenue par Coccinelle, offrant la boisson
- gaufres préparées par Daniel, offrant la pâte
- pain, offert par les Chasseurs
- tennis de table
- maquillage, vente d'objets Téléthon

A ces dons associatifs se sont ajoutés ceux de :

- Intermarché Montmélian pour les ingrédients repas,
- Monts et Terroirs pour les reblochons,
- Super U Francin pour les tartes
- les pommes de terre étant offertes par Jacques de Villard-Léger.

Ce sont 1630,81€ qui ont été versés à l'AFM, grâce à l'implication, à la générosité de tous les bénévoles au sein des associations de Ste-Hélène du Lac et la contribution de tous ces généreux donateurs.

Un grand « bravo et merci » à tous !

FÊTE DU VILLAGE

La Vogue

Comme chaque année la « vogue » de la commune a eu lieu le premier dimanche après la Sainte Hélène (18 août), cette année elle tombait le 21 août.

En fin de matinée, M^{me} le maire a accueilli les habitants et les élus des communes voisines.

Les associations de la commune ont été mobilisées pour cette manifestation, les pêcheurs ont préparé les repas, Coccinelle et Graine d'ortie s'est occupée de la buvette et des crêpes.

Les autres associations, tennis de table, «Pour les mômes», «Les Fous du lac» ont assuré diverses animations.

Les visiteurs ont par ailleurs pu profiter de l'exposition de 16 anciens véhicules du club Allevard Automobile.

Cette sympathique journée a été animée par SonoMagicSavoie et clôturée par un magnifique feu d'artifice !



2016



Troupe de Théâtre Les Fous du Lac



Cette année 2016, Les Fous du Lac ont le plaisir de fêter leurs 20 ans !

Depuis sa création en 1996, la troupe de théâtre a accueilli 62 acteurs, adultes et enfants. 33 comédies ont été mises en scène !

Toujours présente et constructive, Véronique est le pilier de la troupe avec Aimé qui, tout au long de ces vingt années, a conçu de magnifiques décors, permettant aux acteurs de donner leurs meilleurs jeux.

Les Fous du Lac apprécient l'aide de la mairie, (subvention et utilisation gratuite des locaux), qui permet leur activité, ainsi que l'accueil reçu par les maires des villages lors de leur tournée chaque année.

Les acteurs sont heureux, à chacune des représentations, de ressentir la chaleur et le plaisir du public : sans lui, le théâtre n'existerait pas !...

Pour fêter cet anniversaire, Les Fous du Lac donnent un spectacle le 10 décembre, auquel ont été conviés tous les anciens acteurs. Intitulé « Au fil de leurs 20 années de théâtre... », cette soirée programme: des sketches, une chanson rassemblant tous les titres des pièces jouées, une tombola et un buffet offert à tous, acteurs et public, afin de terminer ce beau moment dans l'amitié et la joie.

Si vous souhaitez faire du théâtre avec Les Fous du Lac: l'adhésion est gratuite les répétitions ont lieu le mercredi de 20H à 22H 30 à la salle polyvalente de Ste-Hélène du Lac

Contacts

Président :
CHAMPIOT-BAYARD Aimé 06 10 87 14 29
aime.champiot-bayard@orange.fr
lesfousdulac73@gmail.com
481, rue de La Croisette 73800 STE-HELENE-DU-LAC

Association Pour les mômes



L'Association « Pour les mômes » est une Association régie par la Loi de 1901 à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements divers et variés (vente andouillettes, de bûches glacées, le loto, course parents/enfants, tombola, fête de fin d'année scolaire, ...).

Son objectif premier est de collecter des fonds pour financer le transport des sorties scolaires et les projets d'école qu'ils soient culturels, sportifs et/ou éducatifs.

« Pour les Mômes » constitue un lien entre les parents, les enseignants et les municipalités. De part les manifestations organisées tout au long de l'année, l'association contribue et s'associe au développement de la vie des villages. En début d'année scolaire, lors de l'assemblée générale, un appel est fait pour inviter les parents à devenir membres et ainsi maintenir une dynamique et assurer la relève de l'association.

Nos manifestations prévues pour 2017

- Loto : le 5 Février 2017 à la salle des fêtes de Les Mollettes
- Vente de Brioches : 2 avril 2017 sur les 3 communes
- Fête de fin d'année avec course enfants /parents Juin 2017
- Participation à la vogue de Sainte-Hélène-Du-Lac : aout 2017
- L'assemblée générale : fin septembre 2017
- Vente d'andouillettes et de bugnes : le 11 novembre 2017 à Les Molettes

Contacts

Présidente :
BACON Christine 06 48 68 89 91
rpi.pourlesmomes@gmail.com
Facebook : Rpi Pour les Mômes

Association des Aînés de Ste-Hélène-du-lac



Devant la gare de Montalieu-Vercieu avant d'emprunter le train touristique du Haut-Rhône.

C'est en 1992 à l'initiative de Lucien Battard, maire à l'époque que fut créée l'association. Son premier président était Julien Pachoud. Actuellement, l'association compte 71 adhérents. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres qui se réunit chaque mois. Son président est Jean-Claude Genevois, sa secrétaire Marcelle Cottet et sa trésorière Gisèle Meurier. Il est possible d'adhérer, sans condition d'âge, tout au long de l'année, à condition d'habiter la commune ou d'y avoir habité au moins pendant 10 ans.

Son but : Créer et resserrer des liens d'amitié entre les personnes de la commune.

Ses activités hebdomadaires :

Les lundis : initiation à l'ordinateur aux gîtes.
Les jeudis : loisirs dans la salle des gîtes (Belote et jeux divers)
Les jeudis également près des gîtes « ADA Boule » pour la pétanque. (Les mercredis au boulodrome de Montmélian pendant la saison hivernale)
Les vendredis aux gîtes c'est « ADA Chantant » pour les adhérents chanteurs.
Régulièrement des sorties en car et des repas sont organisés. Un loto et un repas dansant ont lieu également chaque année pour tout public.

Contacts

Président :
Jean-Claude GENEVOIS
Tél : 04-79-65-25-06
Secrétaire :
Marcelle COTTET
Tél : 04-79-84-07-57

Coccinelle et graine d'ortie



Le bonheur est dans le potager

Notre association est le lien entre les amis de la nature et de l'environnement, échanges de toutes sortes avec d'autres associations, la sensibilisation aux techniques de jardinage biologique « réduction des engrais et pesticides de toutes sortes ». Conseils, trucs et astuces pour mettre en pratique l'écologie et le jardin biologique au quotidien, taille des rosiers ou autres.

Programme 2016

- Décembre à mars :** Atelier vannerie avec Elda une animatrice confirmée.
- Février :** Participation à la journée éco citoyenne.
- Fin mars :** Notre traditionnelle soirée Soupe à l'ail des ours agrémentée d'une conférence par un spécialiste en rapport avec notre association.
- Avril et octobre :** Deux échanges de plantes et graines.
- Juillet :** Une sortie en autocar, promenade sur le lac Léman en bateau à roues à aubes et visite au parc des aigles du Léman.
- Août :** Participation à la vogue de Ste Helene du Lac, cueillette d'épinards sauvages, ou de myrtilles.
- Décembre :** Participation au Téléthon.

Contacts

Président :
MOTTET Gérard 04 79 84 12 20 ou 06 70 43 28 20
e mail : gerardmottet@yahoo.fr
253 rue de Péquet
73800 STE-HELENE-DU-LAC

Tennis de Table (T.T.S.H.)



Pour cette nouvelle saison, notre association s'est affiliée à la fédération française de tennis de table : les joueurs ont donc la possibilité de faire des compétitions. De plus, un nouvel entraîneur, Eric, remplace Jonathan qui faute de temps ne pouvait plus venir. Cette année, nous sommes 18 et nous jouons toujours les mardis soirs de 20h00 à 22h00 à la salle polyvalente (l'association possède 9 tables et un robot d'entraînement). Possibilité d'inscrire de nouveaux joueurs (tous niveaux acceptés !!!) en cours d'année, alors n'hésitez pas à venir !

L'année écoulée a été riche en belles rencontres avec d'autres clubs (la Ravoire, Chambéry, Arvillard) et en participation aux manifestations (vogue, téléthon) sur la commune avec les autres associations. Au plaisir de vous rencontrer !

Contacts

Présidente :
BELLOLI Fabienne 04 79 69 53 04 ou 06 63 11 05 94
e mail : fabienne.belloli@hotmail.fr
31 rue de La Croisette
73800 STE-HELENE-DU-LAC

Gymnastique Volontaire

Le comité Directeur ayant démissionné lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2016 et n'ayant pas été remplacé, c'est avec regret que la dissolution de l'association a été votée.

Amicale des pêcheurs de Ste-Hélène-du-lac



L'APPNA de Sainte-Hélène du Lac est heureuse de voir de plus en plus de personnes pratiquer la pêche sur les rives de notre lac et que ces nouveaux arrivants sont de plus en plus jeunes. C'est pourquoi cette année nous avons organisé une journée découverte «pêche» pour les jeunes, journée qui a remporté un large succès. Nous allons donc renouveler cette manifestation sur le bord de notre lac avec un «plus» cette année : nous aurons le soutien de guides professionnels de la pêche pour mieux faire apprécier ce sport à nos plus jeunes. (date à confirmer)

Comme chaque année, le concours un adulte/un enfant s'est déroulé (concours créé par monsieur Jacky FESCHET, que je salue) au mois de juin sur le lac «concours familial et jovial» qui s'est terminé autour d'une bonne table pour déguster un repas campagnard, ce concours et repas seront reconduits cette année début juillet. Des empoisonnements ont été réalisés cette année dans le lac, 200kg de brochets 10 kg de black Bass et 50 kg de gougeons ont été déversés dans les eaux du lac ainsi que plusieurs lâchés de truites dans le Coisin. Des actions, comme le nettoyage des rives du lac et l'enlèvement d'arbres morts qui tombaient dans nos cours d'eau ont été réalisées pour la sécurité de nos pêcheurs et des promeneurs.

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux sur nos rives promeneurs pêcheurs amoureux de la nature...

Contacts

Président :
PICCO Thierry 06 86 49 57 52
e mail : thierry.picco@univ-grenoble-alpes.fr
92 rue Pogniant 73800 STE-HELENE-DU-LAC

Lac'Anim



Vous trouverez toutes les infos sur la vie de l'association sur son site internet : www.lacanim.fr

L'association a pour but de rassembler les personnes ayant envie de partager du temps autour de manifestations. C'est dans la plus grande convivialité et le respect de chacun que nous organisons des événements permettant la découverte, le partage des valeurs, la connaissance du territoire, ou encore la dégustation de plats savoureux préparés par nos soins... L'association propose pour ses adhérents des sorties, des séjours ainsi que des commandes groupées (parfum, chocolat, oranges, huile...). Pour 2016, ce fut entre autres une sortie au Mont Cenis dans le cadre de la vidange du barrage, un weekend en Limousin pour les ostensions de St Léonard de Noblat, un séjour randonnée dans le Revermont, une sortie myrtille et une autre vulnérable, un weekend marché des santons à Tarascon...

Nos manifestations 2016

Février : une soirée animée Flamenco qui a réuni les participants autour d'un repas concocté par les membres de l'association.
Mai : 8^{ème} édition de la balade gourmande permettant de faire découvrir les sentiers de notre commune tout en profitant de 6 pauses repas.
Fin juin, nous avons offert pour la quatrième année, une balade gourmande aux enfants scolarisés à Ste Hélène.
Octobre : succès de la première édition d'une bourse réservée à la vente d'objets, vêtements, jouets concernant le monde de l'enfant.
Novembre : Pour la quatrième édition du quiz géant, d'avantage d'interactivité avec l'utilisation de « zapettes » et la possibilité de jouer en petit groupe Un excellent moment de convivialité pour tester ses connaissances sans esprit de compétition.
Décembre : Participation au téléthon de la commune. Aide au déroulement de la manifestation et organisation d'une balade nocturne avec vin chaud offert par l'association aux participants.
Tous les jeudis, les adhérents ont la possibilité de participer à des randonnées pédestres. Dans une ambiance sympathique et avec un système de covoiturage les randonneurs découvrent les massifs environnants. Le programme est disponible sur le site internet.

Contacts

Présidente :
DONZEL Ginette 06 46 09 52 88
e mail : contact@lacanim.fr
240, rue de La Croisette 73800 STE-HELENE-DU-LAC



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Dans tous les cas :
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.
- Pour connaître la zone dont vous dépendez : <http://agriculture.gouv.fr/les-mesures-et-indemnisations>
Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Zoom sur... La ligne électrique souterraine Savoie Piémont

Depuis plusieurs mois, les travaux RTE pour la mise en place de l'interconnexion électrique souterraine se déroulent en Cœur de Savoie.

Les travaux suivent notamment l'autoroute, puis longent la départementale entre la sortie Montmélian jusqu'au Parc d'activités Alpespace. Cette liaison en courant continu, la plus longue du monde, s'intègre aux infrastructures routières existantes. Elle préserve ainsi la qualité des paysages de Savoie, et contribue à la dynamique économique locale. Elle constitue une étape supplémentaire dans la construction du réseau électrique européen.

Cette ligne souterraine d'exception entre la France et l'Italie constitue un défi technologique par sa longueur (190 km en souterrain), sa puissance (1200 MW) et son niveau de tension (320 000 Volts). Son insertion environnementale est optimale et inédite puisque c'est la première fois en France qu'une ligne de transport d'électricité passe sous l'autoroute. Elle est ainsi complètement intégrée à des infrastructures existantes (autoroutes, routes départementales, tunnels dont le tunnel routier du Fréjus). Elle contribue également à la dynamique de la Savoie par les retombées économiques locales générées par ce chantier d'envergure qui mobilisera des entreprises en sous-traitance et jusqu'à 200 personnes par jour.

Ci-après point sur les travaux établis mi-2016

RTE-Savoie Piemont-Trace

En 2016, 24 km de déroulage de câbles sont prévus dont 9 km en Cœur de Savoie, de Sainte-Hélène du Lac à Bourgneuf (5 km ont déjà été réalisés). Parallèlement aux travaux sur les réseaux autoroutiers, les travaux sur la RD 1006 vont se poursuivre et ceux de la station de conversion de Grande-Ile (Ste-Hélène du Lac / Alpespace) seront lancés.

Xavier Bourgeat, directeur d'aménagement pilote le projet depuis Alpespace, nous parle du projet : « grâce à un important travail de préparation du chantier, les différentes difficultés techniques que nous avons pu rencontrer ont été surmontées avec succès. C'est aussi les relations et le travail en bonne intelligence avec nos partenaires Area et le Conseil Départemental de Savoie qui permettent de réaliser ce chantier de qualité de manière sereine ».

Plus d'informations sur : <http://www.rte-france.com/fr/projet/savoie-piemont-190-km-de-solidarite-europeenne-entre-chambery-et-turin>

Illustration du projet à plus de 10 ans



La ligne électrique souterraine SAVOIE-PIEMONT 190 km de solidarité Européenne

Cette interconnexion entièrement souterraine reliera le poste électrique de Grand-île (Sainte-Hélène du Lac) à celui de Piosasco (Turin).

Vous trouverez ci-contre un article extrait de la Newsletter économique Cœur de Savoie du 20 septembre 2016, complété par deux photos qui situent l'implantation du futur transformateur (alternatif/continu) sur les terrains jouxtant l'actuelle centrale électrique côté sud.

Les premiers travaux de clôture et de terrassement ont débuté le 7 septembre 2016 et se poursuivront par la construction des bâtiments pour une livraison de l'équipement en 2017 et 2018 permettant un lancement des essais en 2019.



Visites Énergie GRATUITES



- Vous avez des factures d'énergie trop élevées, du mal à chauffer votre logement, des problèmes de moisissures ou d'humidité,
 - vous vous sentez en inconfort dans votre logement,
 - vous êtes propriétaire occupant ou locataire du parc privé ou social,
 - vous avez des revenus modestes,
- la Communauté de communes Cœur de Savoie met en place un service local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour vous aider à améliorer votre confort dans le logement et faire des économies d'énergies.

Comment ça marche ?

- Ce service est Totalement GRATUIT.
- Contactez-nous par téléphone 04 79 75 32 15 ou par mail : marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr
- Un rendez-vous est proposé.
- Un chargé de visite vous rend une 1^{ère} visite qui permet d'établir un diagnostic de votre situation.
- Une 2^{ème} visite est prévue pour installer du matériel gratuitement (mousseurs, ampoules, bas de portes), vous orienter vers d'autres aides (aides à la rénovation, tarifs sociaux...) et vous conseiller sur les écocgestes.

DON DU SANG 2017

Association pour le don du sang bénévole du canton de Montmélian

- Pour l'année 2016, 4 collectes de sang ont été organisées sur la commune de Montmélian représentant ainsi plus de 516 prélèvements.
- L'objectif fixé durant l'année 2016 était de 110 donneurs pour chaque collecte, largement dépassé avec une fréquentation allant de 114 à 138 donneurs.
- La collecte du 15 juillet 2016 a notamment rencontré un franc succès avec 138 donneurs présentés dont 19 nouveaux.

Les conditions pour donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour le premier don
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

10 000 DONS DE SANG SONT NÉCESSAIRES CHAQUE JOUR EN FRANCE, DONT 1 400 POUR LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES !

RESTONS MOBILISÉS, LE DON DE SANG SAUVE DES VIES!

5 COLLECTES DE SANG SONT DÉJÀ PROGRAMMÉES POUR L'ANNÉE 2017 À L'ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND À MONTMÉLIAN DE 16H00 À 20H00 :

COLLECTES 2017

LES VENDREDIS :

10 Février - 26 mai - 21 juillet
15 septembre - 15 décembre

N'oubliez pas de consulter notre site internet : www.donusangmontmelian.fr



«Nul n'est censé ignorer la Loi»
Ce célèbre adage rappelle que nous ne pouvons pas excuser nos fautes devant la Loi en prétextant : « Je ne savais pas ».
Pourtant la complexité de la réglementation et la diversité des codes (Code Civil, Code de l'Urbanisme, Code de la Route, Code de l'Environnement, ...) rend l'exercice particulièrement difficile.
Les lignes ci-après ont pour objet de rappeler quelques règles de la vie quotidienne à ne pas méconnaître.



URBANISME

Tout projet de construction, de rénovation ou de modification de façades doit faire l'objet d'une autorisation préalable, y compris pour les piscines, clôtures, rénovation de toits, etc.

La procédure de demande d'autorisation varie en fonction de la nature du projet et de son importance : permis d'aménager, permis de construire, permis de construire modificatif, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

Le projet doit respecter le Plan Local d'Urbanisme, document de référence à l'échelle communale. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol et les conditions d'aménagement.

Le demandeur ou pétitionnaire effectue sa demande en utilisant les imprimés réglementaires CERFA et fournit la liste des pièces (plans, photos, insertions paysagères, etc...) précisée dans l'imprimé. C'est un principe déclaratif engageant la pleine responsabilité du demandeur pour les documents et les informations fournis.

Ce dossier est déposé en Mairie contre récépissé. Il est transmis, pour instruction au service compétent de la Communauté de Communes (depuis juillet 2015). Le Maire émet un avis sur la desserte du projet par les réseaux, la voirie, l'intégration architecturale, la sécurité publique, etc.

Les différents gestionnaires concernés (ERDF, Syndicat des Eaux, TDL, SNCF, Pompiers, Commission d'accessibilité, etc) sont consultés en tant que de besoin. La décision prend la forme d'un arrêté d'autorisation, avec de possibles prescriptions, ou de refus. L'arrêté est affiché en mairie. Les autorisations d'urbanisme sont exécutoires dès notification au demandeur. Une copie est transmise en Préfecture au titre du contrôle de légalité.

Le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu d'afficher les références de son autorisation sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, sur un panneau visible de la voie publique.

En fin de travaux, le demandeur fait parvenir en mairie sa déclaration d'achèvement des travaux (DACT). Une visite de conformité est alors effectuée par la commission municipale d'urbanisme.

Vous trouverez tous les renseignements utiles, selon votre cas, sur le site officiel de l'administration française <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>. Le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour vous apporter les compléments éventuellement nécessaires.



LIMITATION DE VITESSE

Le panneau d'entrée d'agglomération limite automatiquement la vitesse à 50km/h.

En présence de ralentisseurs sur la chaussée, elle est en général réduite à 30 km/h.

Le non respect de ces limitations constitue un manquement dont les conséquences sont dommageables pour la collectivité.

Cela peut provoquer des accidents, tels ceux survenus récemment dans la traversée du hameau de La Gare mais cela conduit également à des aménagements coûteux, réclamés par les riverains, pour tenter de freiner ces excès dangereux. Ceux-ci sont souvent le fait de quelques individus mais l'ensemble de la collectivité paye.

Ils pourraient être évités en faisant preuve d'un peu plus de civisme ou tout simplement en partant un peu plus tôt pour ne

pas avoir à rattraper le temps perdu sur la route. Ce conseil s'adresse à nous tous, habitants de la commune, mais également par delà ses limites, à ceux ou celles qui empruntent nos routes pour amener les enfants à l'école ainsi qu'aux usagers de la RD923, dans la traversée de La Gare.



NUISANCES SONORES

A-t-on le droit de faire du bruit dans la journée ? Contrairement à une idée reçue, NON.

En journée, de 7h à 22h, il y a «tapage diurne» dès que le bruit «excède les inconvénients normaux de voisinage» ou qu'il résulte d'un «manque de précautions».

Tout comme le tapage nocturne, le contrevenant encourt, en journée, une amende de 3ème classe en cas de constat par les forces de l'ordre, soit jusqu'à 450 euros€

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) sont soumis à réglementation.

Pour le département de la Savoie l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 relatif aux bruits de voisinage n'autorise l'utilisation des appareils à moteur thermique qu'aux horaires suivants :
 Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



ELAGAGE

C'est au propriétaire et ou au locataire de couper les branches qui dépassent sur la voie publique. Celles-ci peuvent gêner les piétons mais aussi masquer les panneaux de signalisation.

Sur ces fondements, la municipalité peut mettre en demeure le propriétaire ou locataire d'effectuer ces travaux. Si rien n'est fait, l'élagage est effectué par les services de la commune aux frais du propriétaire ou locataire.



BRULAGE DE DECHETS :

Le brûlage à l'air libre de végétaux et, a fortiori, de plastiques ou d'emballages, constitue une source importante d'émissions de particules polluantes cancérigènes. **Cette pratique est interdite par la Loi** (Arrêté préfectoral de 1986, circulaire du 18/11/2011).

Le sujet est particulièrement sensible dans notre secteur de fond de vallée où la pollution peut stagner durant les périodes anticycloniques et menacer la santé des habitants. Il est recommandé de composter les déchets verts ou de les acheminer à la déchetterie.

Le recyclage des emballages, bois traités, plastiques divers... s'effectue soit dans les containers prévus à cet effet soit à la déchetterie (cf brochures SIBRESCA).

Infos pratiques



SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

- Adresse postale : 1 Place de la mairie 73800 STE HELENE DU LAC
Tél : 04 79 84 22 75 - Fax : 04 79 84 44 20
Courriel : mairie.stehelenedulac@wanadoo.fr
- Horaires d'ouverture du secrétariat au public
Secrétaires : Mmes CARRET Nathalie et BERTHET RAMBAUD Annick
- Mardi de 17 h à 19 h
- Mercredi 14 h à 17 h
- Vendredi de 16 h à 18 h
- Entretien avec le maire, ou un adjoint sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

Inscriptions sur les listes électorales :

- Les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales au moment de leur majorité.
Sont concernées par cette inscription d'office les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours, date d'entrée en vigueur des listes électorales, et le 28 (ou 29) février de l'année suivante, date de clôture de la révision des listes.
Si vous êtes dans ce cas, il est préférable de vous renseigner auprès de la mairie, pour vérifier que l'inscription a été effectuée

Recensement militaire et JAPD :

- Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.
Se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.
!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.
Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18^e anniversaire.

OURS

Directrice de publication : Sylvie Schneider
 Rédacteur en chef : Jean-Louis Berthet
 Rédaction : Conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac
 Illustrations et photos : Mairie de Sainte-Hélène-du-Lac - Alpespace.
 Conception et mise en page : Studio Signé Blquette à Alpespace - www.signebquette.com
 Impression : Imprimerie Falguère à Montmélian
 Tirage : 450 exemplaires
 Imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte des ordures ménagères :
Tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.
- Tri sélectif :
Trois sites complets à : - la salle polyvalente - au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages) - route adjoint Constant CHENE (parking de la Gare)
Un site partiel, rue Touvet.

Horaires de la déchetterie de Francin :

- Lieu-dit ile Besson (accès giratoire des pompiers à Montmélian)
tél : 04 79 36 41 06
- Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Jeudi : De 8 h à 12 h
- Samedi : De 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)

Horaires de la déchetterie de Pontcharra :

- Impasse Denis Papin - tél : 04 76 97 19 52
- Lundi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Mardi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Mercredi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Jeudi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- vendredi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Samedi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)

NUMÉROS UTILES

- Urgences
- Pompiers 18
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Appel d'urgence Européen : 112
- Centre hospitalier de Chambéry : 04 79 96 50 50
- Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
- Gendarmerie Montmélian : 04 79 84 21 25 (après 19 h : 17)
- Assistance sociale : 04 79 44 23 30
(Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)
- EDF Urgences-sécurité : 08 10 33 30 73
- SOS Avocats : 06 73 55 79 06
- Aide aux victimes d'infractions pénales
- Ecoles
- Ecole de Laissaud tel : 04 79 28 91 05
Directrice Mme THOMAS
- Cantine-garderie de Laissaud : 06 85 34 69 96
Mme TEDESCO
- Ecole de Les Mollettes tel : 04 79 28 90 59
Directrice Mme BOISSIERE
- Cantine-garderie de Les Mollettes : 06 64 54 27 08
Mme COMPAGNO
- Ecole de Ste-Hélène du Lac tel : 04 79 84 27 64
Directrice Mme AUBRY
- Cantine-garderie de Ste-Hélène du Lac : cantinegarderie.stehelene@orange.fr
- Administrations diverses
- Trésorerie-perception : 04 79 84 06 86
- La Poste : 04 79 84 08 40
- Pôle Emploi : 39 49
- Communauté de communes Cœur de Savoie : 04 79 84 36 27
- Territoire de Développement Local : 04 79 84 35 10
- A.D.M.R. : 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)

Les maires d'aujourd'hui et d'autrefois

Dans la rubrique historique, il nous a paru utile de rappeler le nom des différents maires qui ont officié à la tête de la commune au cours des 2 siècles précédents.

Il s'agit d'un premier inventaire établi à partir des éléments dont nous disposons à travers les archives de la mairie.

Il n'a pas la prétention d'être exhaustif et pourra être enrichi au fil du temps à partir d'autres sources (archives départementales ou documents privés).

Toute personne disposant d'informations sur ce point est invité(e) à en faire-part à la mairie.



Cette photo a été prise à Ste-Hélène du Lac
Situez-vous le lieu ?

ENIGME



Réponse : four à pain privé du Pognient, route des Vignobles

Liste des représentants de la commune de Ste-Hélène du Lac

	MANDAT
VOGUET Jean-Marie	1806
REY Etienne	1814
VOGUET Jean-Marie	1815 > 1817
REY Etienne	1821 > 1824
BERTHET Jean-Baptiste	1825 > 1827
BERTHIER Laurent	1828 > 1830
CHABORD	1832 > 1833
VOGUET Joseph	1833
BERTHET Jacques	1849 > 1850
BINCAZ Jean-Marie	1850 > 1853
BERTHET Jacques	1856
VOGUET Pierre	1860 > 1865
BILLARD Charles	1865 > 1876
POGNIENT Paul	1876 > 1884
BERTHET Louis	1884 > 1885
REGOTTAZ Jacques	1886
BRET Camile	1886 > 1892
BOURGEOIS Louis	1892
MARTIN Louis	1892 > 1900
BRET Camile	1900 > 1904
FAVIER DU NOYER Albert	1904 > 1908
PACHOUD François	1908 > 1912
FAVIER DU NOYER Albert	1912 > 1919
PACHOUD Jean-Marie	1919 > 1941
LAZARET Emile	1941 > 1944
MAITRE Louis	1944 > 1951
DENTROUX Jean	1951 > 1968
PACHOUD Albert	1968 > 1971
PACHOUD André	1971 > 1975
DONZEL Henri	1975 > 1983
BATTARD Lucien	1983 > 1995
BERTHET Emile	1995 > 2001
MERCIER Michel	2001 > 2008
SCHNEIDER Sylvie	2008 > en cours



100% CONNECTÉ

Notre site internet est maintenant 100 % mobile, 100 % accessible sur smartphone, tablettes...

Retrouvez 24/7 toutes les informations sur

notre commune : www.sainte-helenedulac.com